



Commission
des valeurs mobilières
du Québec

Marché des capitaux

DÉCISION N° 2000-MC-1358

NUMÉRO DE PROJET SÉDAR : 263045

DOSSIER N° 17791

Objet : Smurfit-Stone Container Corporation
Demande de dispense de prospectus

Vu la demande présentée le 10 mai 2000;

vu les articles 11 et 50 de la Loi sur les valeurs mobilières;

vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 307 de la Loi.

En conséquence, le chef du service du financement des sociétés :

accorde la dispense de prospectus pour le placement d'actions ordinaires et d'options d'achat d'actions ordinaires de Smurfit-Stone Container Corporation auprès des actionnaires, des détenteurs d'options et de droits conditionnels à des actions de Cartons St-Laurent Inc., en échange de leurs titres, conformément aux informations déposées auprès de la Commission.

Prenez avis qu'à compter de la date effective de l'opération, Smurfit-Stone Container Corporation devient un émetteur assujetti aux obligations prescrites au Titre III de la Loi.

Fait à Montréal, le 25 mai 2000.

Le chef du service du
financement des sociétés,

(s) *Fernand Lavigne*
Fernand Lavigne

PM/pp